

Séance ordinaire du 10 septembre 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dixième jour du mois de septembre deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Brigitte Duchesneau.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

---

## **CV-2018-06-18**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 1 et 19.1 intitulées :

« Remise de médailles du Lieutenant-gouverneur du Canada »

#### **« Développement économique et promotion**

Contrat de services à intervenir avec Sport-média inc. concernant la gestion des espaces d'affichage publicitaire dans les arénas de la Ville  
Document d'aide à la décision DEV-2018-045 »

ainsi que par l'ajout de l'affaire suivante :

#### **« Infrastructures**

Affectation du fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations  
Document d'aide à la décision INF-EM-2018-007 »

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2018-06-19**

### **Période de questions**

Environ 40 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

## **CV-2018-06-20**

### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2018**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 27 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2018-06-21**

### **Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 21, 27 et 28 août 2018**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 21, 27 et 28 août 2018 est déposé.

---

## **CV-2018-06-22**

### **Dépôt du rapport annuel 2017 du vérificateur général**

Le rapport annuel du vérificateur général prévu à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes* constatant les résultats de sa vérification, est déposé.

---

## **CV-2018-06-23**

### **Dépôt d'une demande de financement au *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable***

[Document d'aide à la décision ENV-2018-020](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le directeur de l'Environnement à déposer une demande d'aide financière au *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable* et de signer les documents à titre de représentant de la Ville et de nommer la chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2018-06-24**

### **Financement de la dépense relative à l'acquisition de mobiliers et d'éléments extérieurs du Centre communautaire de Pintendre**

[Document d'aide à la décision GEN-2018-073](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à l'acquisition de mobiliers et d'éléments extérieurs du Centre communautaire de Pintendre au montant maximal de 30 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-Ville de Pintendre.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-25**

**Choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du Prix Ville de Lévis 2018 dans le cadre du gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches**

Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-015

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis  
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'entériner la proposition des membres de la commission consultative de la culture concernant le choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du Prix *Ville de Lévis 2018 des Prix d'excellence des arts et de la culture* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-015.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-26**

**Affectation de sommes relatives à la réserve pour la constitution d'un fonds d'autoassurance**

[Document d'aide à la décision FIN-2018-024](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'affecter le montant reçu du *Programme de remboursement volontaire* à la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance.

D'affecter au budget de fonctionnement un montant de 500 000 \$ provenant de la réserve pour la constitution d'un fonds d'autoassurance, et d'autoriser le directeur des Finances et trésorier, à procéder, sur approbation préalable du directeur général, aux virements de fonds requis aux bénéfices des postes budgétaires de dépenses des directions concernées, afin de couvrir les dépenses relatives au traitement de réclamations en matière de responsabilité civile extracontractuelle ou pour toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-27**

**Attribution de nouveaux toponymes**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-152](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer les odonymes suivants pour des nouvelles rues dont les plans sont annexés à la fiche de prise de décision URBA-2018-152 :

- ✓ rue 1 : rue des Godets
- ✓ rue 2 : rue des Alluchons
- ✓ rue 3 : rue de l'Aube
- ✓ rue 4 : rue du Tourteau
- ✓ rue 5 : rue de la Lanterne
- ✓ rue 6 : rue du Crible
- ✓ rue 7 : rue des Alivettes

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-28**

**Vente des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-120](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Sous réserve de l'acquisition par la Ville du lot 2 434 867 du cadastre du Québec, d'accepter l'offre d'achat de La traverse un, S.E.C. pour les lots 2 434 867 et 2 434 868 de ce cadastre, d'une superficie totale de 4 282,90 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-120, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale, et historique et de confirmer que ces lots ne sont plus affectés à l'utilité publique, conditionnellement à la vente de ceux-ci.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-29**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis (règles d'après-emploi applicables aux membres du personnel), dépôt du projet de règlement et présentation du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-221](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de modifier le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville, conformément à la loi, en ajoutant une disposition visant à interdire à un membre du personnel visé d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'il ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre du personnel de la Ville, et ce, dans les 12 mois qui suivent la fin de son emploi.

Le Projet de règlement RV-2018-18-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis est également présenté par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin.

---

#### **CV-2018-06-30**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie du chemin Saint-Grégoire et sur une partie des rues Mailly, de Saint-Rédempteur et de la Martinière.

---

#### **CV-2018-06-31**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-47 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-47 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue du Gouvernement.

---

#### **CV-2018-06-32**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2018-18-48 modifiant le Règlement 104 concernant le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-48 modifiant le Règlement 104 concernant le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Charmille et de la Lisière.

---

**CV-2018-06-33**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-49 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-49 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur les rues ou parties de rues Saint-Narcisse, du Tailleur, de Esplanade, Arthur-Fafard, D'Aubigny et du Serrurier.

---

**CV-2018-06-34**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-50 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision INC-2018-007-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-50 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de remplacer le mot borne-fontaine pour l'appellation poteau incendie et d'établir un dégagement minimal autour d'un poteau incendie quant aux obstructions autres que la neige (ex. haie, clôture).

---

**CV-2018-06-35**

**Avis de motion du Règlement RV-2018-18-51 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision INC-2018-007-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-51 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de préciser l'accessibilité à un poteau incendie privé, d'établir une distance d'installation du panneau indicateur pour ces poteaux et des dégagements pour l'installation des poteaux de protection dans le cas où des dommages mécaniques peuvent être causés (ex. par des véhicules en mouvement).

---

#### **CV-2018-06-36**

##### **Adoption du Règlement RV-2018-18-39 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-058](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-39 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Ferdinand-Demers, Massenet, Fauré, Fagot, Saint-Omer et de l'Entente ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

D'adopter le Règlement RV-2018-18-39 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2018-06-37**

##### **Adoption du Règlement RV-2018-18-43 modifiant le règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-035](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-43 modifiant le règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville a pour objet de confier au comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville le mandat de procéder à la sélection des bénéficiaires de l'aide prévue à un *Programme particulier de soutien à certaines entreprises*, et ce, lorsque ce programme confie au comité un tel mandat ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Steve Dorval

D'adopter le Règlement RV-2018-18-43 modifiant le règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-38**

**Adoption du Règlement RV-2018-18-44 modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-124](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-44 modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion a pour objet d'appliquer une tarification pour l'accès à un tour de manège ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-44 modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-39**

**Affectation du fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2018-007](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-40**

**Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

**CV-2018-06-41**

**Félicitations à monsieur le maire Gilles Lehouillier**

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur le maire Gilles Lehouillier pour avoir reçu une mention élogieuse du Régiment de la Chaudière pour son implication et son soutien exceptionnel auprès de la communauté lévisienne, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-42**

**Félicitations à monsieur Jacques Auger et à Transport Jacques Auger inc.**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jacques Auger et Transport Jacques Auger inc. pour l'organisation de la 15<sup>e</sup> édition de la *Promenade en camion* au profit de Leucan le 8 septembre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-43**

**Félicitations à madame Geneviève Cormier et à Parachutisme Atmosphair**

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Geneviève Cormier et Parachutisme Atmosphair pour l'organisation et le succès remporté lors de l'activité *Un saut pour la vie* au profit de la *Fondation Rêves d'enfants* le 8 septembre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-44**

**Félicitations à la Corporation Charny revit**

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Corporation Charny revit pour l'organisation de la 3<sup>e</sup> édition de la *Course de boîte à savon de Lévis Napa auto pro* le 8 septembre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-45**

**Félicitations à monsieur Langis Lapierre et à madame Nicole Dufour**

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Nicole Lapierre et monsieur Langis Lapierre pour l'excellence de l'organisation de la *40<sup>e</sup> édition du Concours hippique de Lévis*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-46**

**Félicitations à mesdames Édith Lachance et Annick Tanguay**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter mesdames Édith Lachance et Annick Tanguay pour l'organisation du *Défi vélo Service d'entraide Pintendre* le 8 septembre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2018-06-47**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

À 19 heures 34, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilles Lehouillier, maire

---

Marlyne Turgeon, greffière

---